



A l'attention des Maires et Présidents d'agglomération de la région Ile-de-France

A Paris, le 20 avril 2016

Objet : Appel aux Maires et Présidents d'agglomérations pour la reconnaissance des bidonvilles

Madame/Monsieur le Maire,

Madame/Monsieur le Président de l'agglomération,

Nous, associations et collectifs engagés pour la lutte contre la précarité et la résorption des bidonvilles dans le respect des droits de leurs habitants en Ile-de-France, sommes convaincus que ce combat exige aujourd'hui un regard nouveau, qui tienne compte d'une réalité qui persiste.

Il nous semble indispensable de **nommer les choses convenablement** : ce que les pouvoirs publics appellent des « *campements illicites* » sont des bidonvilles comme la France en a connus dans le passé.

Ces lieux de vie précaires de personnes elles-mêmes en précarité, ayant fabriqué sur des friches urbaines des habitations à partir de matériaux de récupération, correspondent en tous points à la définition des « bidonvilles » : des habitats de fortune sans accès à l'eau ni à l'assainissement, densément peuplés et au statut résidentiel non sécurisé. Ces lieux de vie sont habités par des personnes attachées à leur territoire, avec toutes les relations qui en découlent : travail, école, santé, voisins, amis, etc.

Les désigner comme des lieux provisoires et illicites n'aide pas à une prise en charge sereine de ces situations socialement très difficiles, ni par les structures de droit commun, ni par les associations. Pour nos organisations qui travaillent depuis des années avec les populations vivant dans ces bidonvilles, **la résorption des bidonvilles commence par la reconnaissance et l'acceptation de la réalité, c'est-à-dire de leur existence.**

Reconnaître l'existence des bidonvilles **inscrirait l'action publique dans la lutte contre la pauvreté et la résorption de l'habitat indigne**, qui disposent d'instruments légaux bien plus constructifs en matière d'insertion que le recours systématique à la force publique lors des expulsions.

Dans les années 60 et 70, la France a su répondre à la situation des bidonvilles qui n'étaient pas mieux tolérés, en mettant en place une politique adaptée axée sur le relogement de ses habitants. Il n'était pas question à l'époque d'expulsion de « *campements* », mais de résorption des bidonvilles qui s'accompagnait d'une volonté politique et de la construction d'outils adéquats. **Cette politique engagée a permis une disparition progressive des bidonvilles** où vivaient alors près de 47 000 personnes rien qu'en Ile-de-France. Aujourd'hui, on compte 19 000 personnes sur la France métropolitaine vivant en bidonvilles, dont 7 300 en Ile-de-France réparties sur 119 bidonvilles<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> UN Habitat : <http://fr.unhabitat.org/urban-themes/logement-et-amelioration-des-bidonvilles/>

<sup>2</sup> Ministère de l'Équipement et du Logement, *Études sur la résorption des bidonvilles*, rapport 771142C3569, 1966.



**Reconnaitre l'existence des bidonvilles, c'est adopter une vision pragmatique et porteuse de solutions pour sortir de l'impasse actuelle. C'est également rompre avec 25 ans d'une politique qui a prouvé son inefficacité au regard des sommes importantes dépensées par l'Etat et les collectivités.<sup>3</sup>**

Enfin, **reconnaitre l'existence de ces bidonvilles**, c'est reconnaître la dignité de personnes qui, du fait de leur grande précarité, n'ont pas d'autre choix que de s'y installer en attendant d'accéder à un logement convenable. La recherche du « vivre-ensemble », si nécessaire au sein de notre société, ne peut laisser de côté des personnes aux multiples vulnérabilités.

**C'est pourquoi nous vous invitons à signer la lettre d'engagement ci-jointe en faveur de la reconnaissance de l'existence des bidonvilles**, et à utiliser systématiquement ce terme en lieu et place de « camps » ou « campement illicite » dans vos interventions ainsi que dans les actes administratifs et délibérations produits par votre collectivité.

Cette acceptation de la réalité est la condition préalable aux changements des politiques jusqu'ici inutiles.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer nos salutations cordiales,

Les signataires,



Collectif de soutien  
Aux Roumains d'Ivry



Collectif de soutien  
Aux Roumains de Saint Denis



Association William Penn  
Pour l'éducation  
L'accès au sport et à la culture  
Des Familles Roms  
En situation de précarité en France